



SwissLife Capi
Stratégic Premium

Contrat individuel de capitalisation
libellé en unités de compte et en euros

Un contrat souple et évolutif

SwissLife Capi Stratégic Premium : *une gestion adaptée à votre épargne*

SwissLife Capi Stratégic Premium permet d'allier les avantages juridiques et fiscaux des contrats de capitalisation pour répondre à moyen et long terme à vos besoins de protection et de dynamisation de votre épargne.

La solution adaptée à votre profil : *quel type d'épargnant êtes-vous ?*

Envie de valoriser votre patrimoine dans les meilleures conditions ?

Comment choisir la solution d'épargne qui vous ressemble ?

En réalisant votre « diagnostic » avec votre conseiller, Swiss Life vous aide à faire le bon choix.



Votre profil d'investisseur

tient compte de la place de l'investissement dans votre patrimoine financier, de la durée envisagée, de votre expérience des placements financiers et de votre sensibilité par rapport au risque.

*À chaque étape de sa vie,
faire les bons choix avec Swiss Life.*

Swiss Life est un acteur référent en assurance et gestion de patrimoine, avec un positionnement reconnu d'assureur gestion privée. Nous offrons une approche globale en assurance vie, banque privée, gestion financière, ainsi qu'en santé, prévoyance, dommages à nos clients particuliers et entrepreneurs, à titre privé et professionnel. Nous les accompagnons tout au long de leur vie, construisant une relation durable grâce à un conseil personnalisé.

À l'écoute de leurs choix personnels, nous adaptons nos solutions aux évolutions de leurs besoins et d'une vie plus longue.

Choisir l'épargne « clés en main » grâce aux allocations déléguées

Vous faites vos premiers pas sur les marchés financiers ?
Vous disposez de peu de temps pour gérer votre épargne ?

Grâce au « diagnostic », les experts Swiss Life vous proposent une allocation qui vous ressemble, et vous accompagnent dans vos choix d'investissement.

Découvrez nos 6 formules d'épargne, les allocations déléguées, composées de supports plus ou moins exposés au risque financier :

Niveaux de risque	Solutions 100 % unités de compte	Durée d'investissement recommandée	Perspectives de rendement*
	Force 1	3 ans	
	Force 2	4 ans	
	Force 3	4 ans	
	Force 4	5 ans	
	Force 5	5 ans	
	Force 6	> ou = 5 ans	

** Il existe un lien étroit entre la perspective de rendement et le niveau de risque. Ainsi, plus le niveau de risque ou de perte potentielle est élevé, plus l'espérance de rendement est grande ; et inversement, si le niveau de risque est faible, le potentiel de gain l'est également.*

Pendant toute la vie de votre contrat, nos experts Swiss Life réallouent régulièrement votre épargne conformément à votre acceptation du risque et aux évolutions des marchés financiers.

Grâce à une information régulière, vous savez précisément sur quels fonds votre contrat est investi.

Le + des contrats de capitalisation

les contrats ne comportent pas d'assuré.
Il peut être conservé lors d'événements importants (décès, accident...) impliquant son souscripteur.



SwissLife Capi Stratégic Premium est un contrat évolutif, avec une très grande variété de supports d'investissement, *qui vous permet d'accéder à différents niveaux d'expertises de gestion financière.*

► *Vous souhaitez personnaliser votre allocation,*
investir sur un secteur d'activité en particulier ou une thématique porteuse ?



Découvrez les « allocations déléguées personnalisées » !

Scannez le QR code.

www.swisslife-direct.fr/allocations-deleguees-personnalisees

*Solutions
premium*

► *Vous avez une certaine connaissance des marchés financiers*
mais souhaitez bénéficier des conseils d'un expert afin d'identifier les investissements à privilégier ?



Découvrez le conseil en arbitrage !

Scannez le QR code.

www.swisslife-direct.fr/conseil-en-arbitrage

*Solutions
premium*

► *Vous souhaitez piloter librement votre épargne ?*

Vous avez les connaissances, le temps et l'envie ?

SwissLife Stratégic Premium vous aide à piloter votre épargne en vous proposant différentes possibilités d'arbitrage.



Découvrez les différentes possibilités d'arbitrage
de l'allocation libre en scannant le QR code.

www.swisslife-direct.fr/allocation-libre

*Solutions
liberté*

Le suivi de votre épargne *en un clic.*



My SwissLife

l'espace qui nous rapproche

- Pilotage de vos contrats
- Mise à disposition de vos documents
- Connexion à votre conseiller

Disponibles sur  

Ou connectez-vous sur myswisslife.fr

Pensez à vous munir de votre identifiant personnel et de votre mot de passe



Un cadre fiscal et juridique *privilegié*

Les avantages du contrat de capitalisation

Une fiscalité avantageuse

Les revenus sont soumis à un prélèvement forfaitaire (PFU) ou sur option à l'impôt sur le revenu.

La fiscalité en cas de rachat ou à l'échéance est la même que sur les contrats d'assurance-vie.



Découvrez ou redécouvrez tous les avantages de l'assurance vie en scannant le QR code.
www.swisslife-direct.fr/fiscalite-assurance-vie

Une transmission facilitée

Vous pouvez transmettre votre contrat SwissLife Capi Stratégic Premium à la personne de votre choix, soit par donation, soit par testament. En cas de décès, votre contrat n'est pas dénoué et entre dans la succession dans les conditions de droit commun.

Fiscalité au 1^{er} janvier 2018.

Un contrat qui se prête à la souscription démembrée

Le contrat de capitalisation peut-être co-souscrit par une personne au titre de l'usufruit et par une autre au titre de la nue-propriété.

En pratique :

Prenons l'exemple d'une mère qui est l'usufruitier et d'un enfant qui est le nu-proprétaire. Durant le démembrement, la mère perçoit des revenus (par rachats à hauteur des fruits). A la fin de l'usufruit, c'est à dire au décès de la mère, le fils devient automatiquement seul titulaire du contrat.

De plus, le contrat se poursuit, avec son antériorité et sans aucune fiscalité.

A l'inverse, si le nu-proprétaire (ici le fils), pré-décédait le contrat se poursuivrait simplement entre l'usufruitier et les héritiers du nu-proprétaire. L'usufruitier conserverait donc tous ses droits, sans charge fiscale.

À noter :

Les prélèvements sociaux (17,20 %) sont retenus sur les produits lors des sorties sur les unités de compte et chaque année sur le fonds en euros.

Le + : la *conservation du contrat* avec l'antériorité fiscale en cas de décès du souscripteur.

*SwissLife Assurance
et Patrimoine
Siège social :
7, rue Belgrand
92300 Levallois-Perret
SA au capital social
de 169 036 086,38 €
Entreprise régie par
le Code des assurances
341 785 632 RCS Nanterre
www.swisslife.fr*